

5. Processus de définition des sites de projet

Le processus de définition des sites de projet SP se décompose en 7 étapes validées l'une après l'autre par le groupe de travail et ayant nécessité plusieurs séances de travail afin de concilier les intérêts publics représentés. La dernière étape porte sur la définition des périmètres des sites de projet et vise leurs inscriptions dans les fiches du plan directeur cantonal.

Le schéma ci-après explique ce processus par étapes établi entre janvier et novembre 2016 :

Etude 2016			
Ensemble du processus réfléchi et validé par le groupe de travail			
Étapes/Objectifs	Période	Principes et actions	Détails
Étape 1 Poser les bases solides pour la délimitation des ZP et des SFE	sept.14	Prise en compte des critères d'exclusion 2014	Étude du potentiel de production [3] Chapitre 5.3.2
	févr.16	Ajout de nouveaux critères d'exclusion Identifier les nouveaux critères relevant de l'exclusion compte tenu de l'évolution des réglementations depuis 2014 et des choix du groupe de travail	Étude de base 2016 Voir chapitre 6.1.3 Nombre de ZP: 83
		Sélection des ZP Trier les secteurs qui ne possèdent pas une réelle faisabilité technique (pentes très raides, zone à très faible potentiel d'éolienne...)	Nombre de ZP: 64
	mars.16	Identification des ZP par regroupement géographique	Nombre de ZP: 59
		Rassembler les secteurs potentiels proches et/ou avec une logique de territoire (même socle paysager par exemple)	
Résultats intermédiaires	avr.16	ZP rassemblées et sélectionnées = définition des SFE. Les SFE font l'objet de la pondération	Nombre de SFE: 59
Étape 2 Poser les bases solides pour l'évaluation des SFE	avr.16	Évaluation de la pondération Identifier les critères d'évaluation à partir desquels seront jugés les SFE Regrouper les critères d'évaluation définis par dimensions, elles-mêmes objet d'une pondération Justifier et fixer les principes et l'échelle de valeurs de la pondération	12 critères d'évaluation 4 dimensions intégrant les 12 critères Notation de 0 point à 3 points Plus le nombre de points est important plus le site est favorable pour l'énergie éolienne
Étape 3 Information et participation des acteurs	avr.16	Présentation des principes de cette évaluation des sites éoliens aux collectivités locales, associations et partenaires publiques	Séances du 20 avril 2016 avec livraison de documents pour la participation des acteurs
Étape 4 Définir la méthodologie de classement des SFE	mai.16	Définition de la méthode de classement des sites SFE Étudier les retours des acteurs sur leurs propositions de poids des critères et de dimensions Définir des filtres supplémentaires à appliquer aux SFE Établir un classement linéaire des SFE en fonction des poids des critères et des dimensions définis à l'issue de la participation des acteurs et du choix du groupe de travail pour les filtres	Méthode par pondération et classement Commune: 11 Association: 7 Service publique: 2 <u>Filtre de sélection:</u> SFE possédant une note finale égale ou supérieure à 1,50 (sur 3,0) SFE pouvant accueillir plus de 6 éoliennes Nombre de SFE filtrés et classés: 21

Etape 5 Sélection et analyse des SFE		Réflexion sur les périmètres des SFE Réaliser une réflexion sur les enjeux paysagers locaux, SFE par SFE Evaluer le potentiel de production des SFE à mettre en relation avec les objectifs énergétiques cantonaux Mettre en relation les SFE les uns par rapport aux autres, voire les regrouper géographiquement si cela a du sens	Nombre de SFE éligibles à être des SP: 21
	juin.16	Définition des SFE Redécouper les SFE en fonction des enjeux paysagers locaux retenus par le groupe de travail Analyser la production électrique nette attendue par SFE	Nombre de SFE: 8
	juil.16	SFE retenus comme SP Caractériser les SP (périmètre, lieu, production...)	Nombre de SP: 6
Etape 6 Pré-analyses complémentaires des SP		Confirmer la faisabilité des 6 sites de projet Pré-expertiser les sites dans le domaine nature: oiseaux nicheurs et chauves-souris (Atelier 11a, L'Azuré)	Mandat: Atelier 11a, L'Azuré
	août.16	Pré-expertiser les sites d'un point de vue de l'aviation civile (navigation et installations)	Consultation de Skyguide
		Résultats définitifs Elaborer un guide de recommandations	
Etape 7 Résultats définitifs pour intégrer dans les fiches du PDCant	nov.16	Inscription des périmètres SP dans les fiches du plan directeur cantonal	Voir PDCant pour les fiches de chaque SP

Figure 7 : processus par étapes de l'étude 2016 (* l'étape 7 est complétée selon les chapitres 7 et suivants du présent rapport)

Etape 1

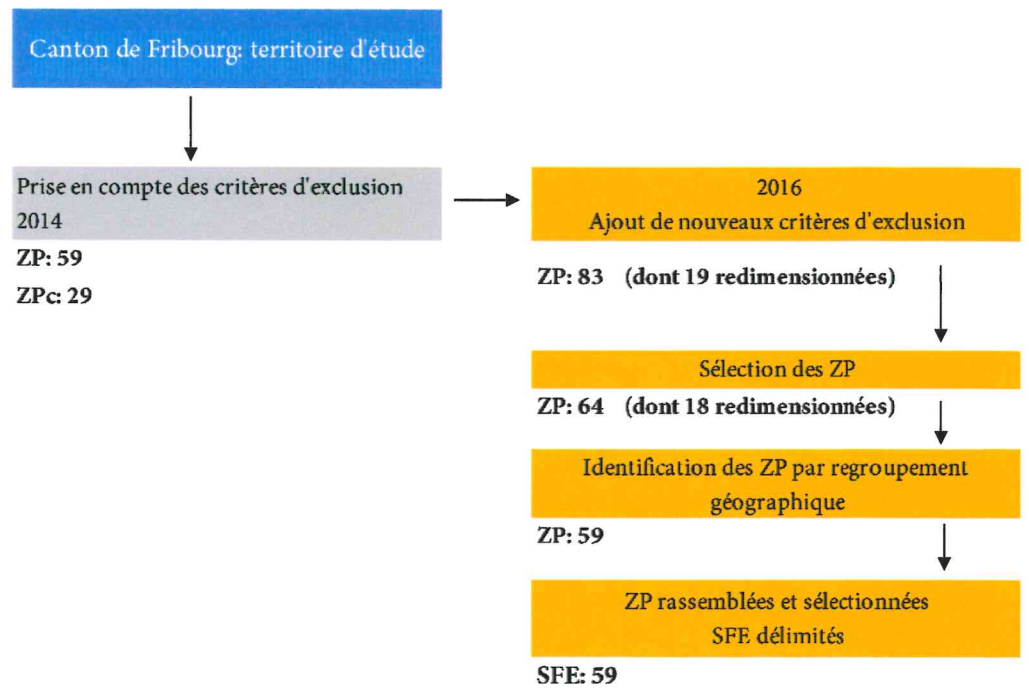
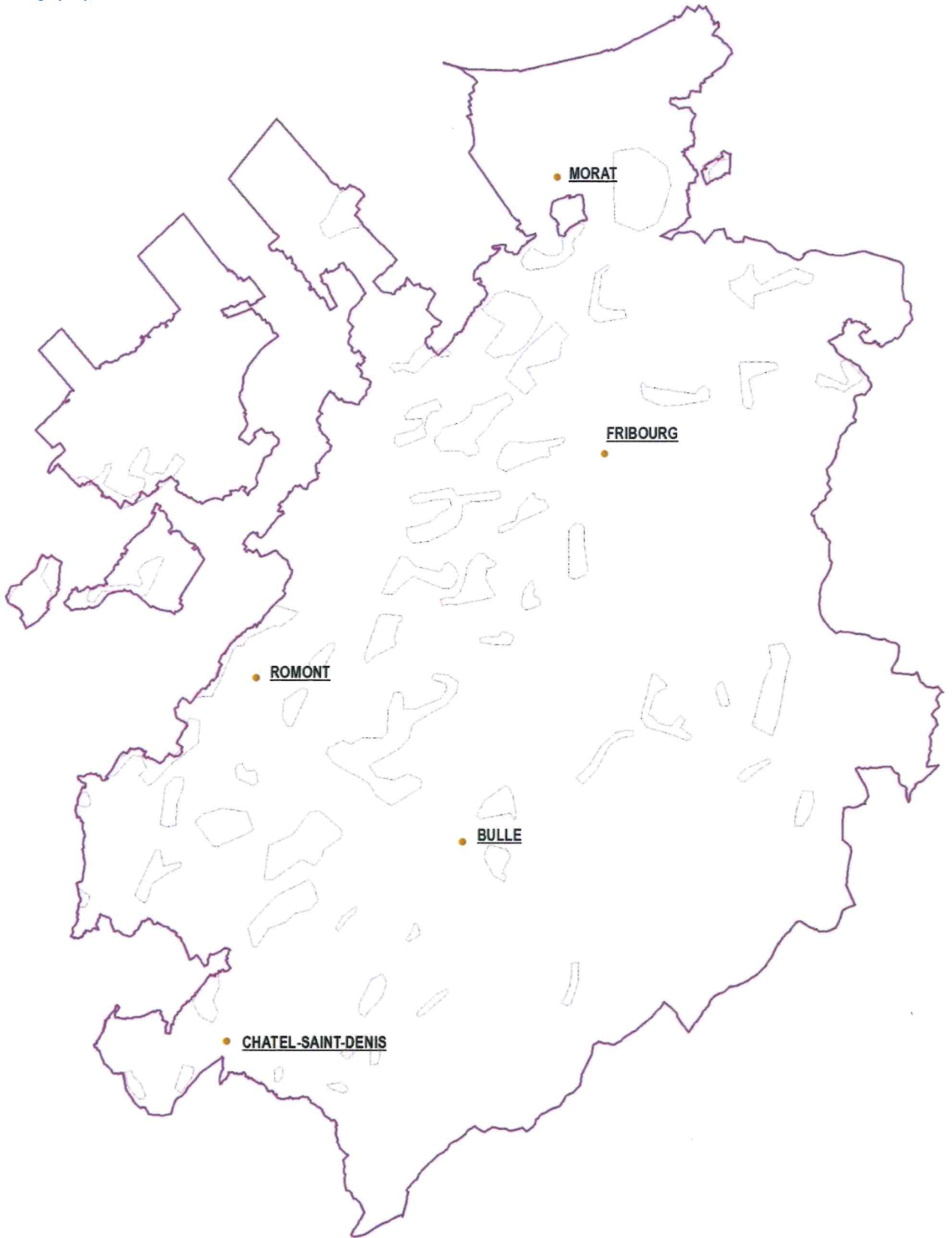


Figure 9 : Etape 1 - bilan des zones potentielles

Zone potentielle (ZP)

Représentation graphique

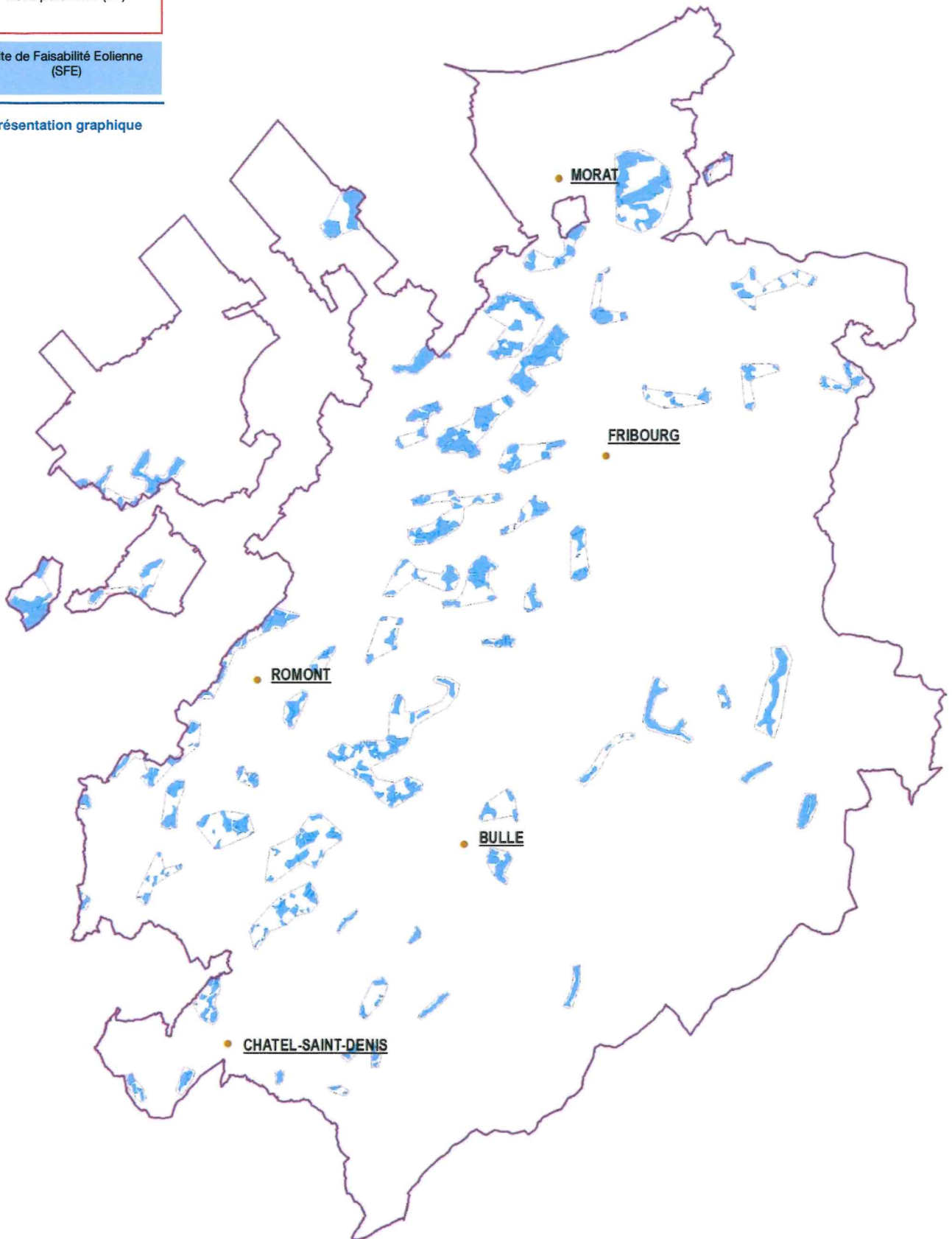


Carte 10 : Etape 1 - bilan des zones potentielles

Zone potentielle (ZP)

Site de Faisabilité Eolienne (SFE)

Représentation graphique



Carte 11 : Etape 1 - bilan des zones potentielles et des sites de faisabilité éolienne